

## Procès-verbal du Conseil de Beaconsfield

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Beaconsfield, tenue à l'Hôtel de Ville, 303, boulevard Beaconsfield, Beaconsfield, Québec, le jeudi 22 janvier 2026 à 8 h 15

### ÉTAIENT PRÉSENTS :

La conseillère Dominique Godin du District 1 agit à titre de maire suppléant en l'absence du Maire St-Jean et les conseillers Marie Léveillé, Robert Mercuri, David Newell, Jason Rossie, Tim Quinn

### ABSENT :

Monsieur le Maire Martin St-Jean

### AUSSI PRÉSENTS :

Patrice Boileau, directeur général, Dominique Quirk, greffière adjointe

#### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

---

Madame la Mairesse suppléante déclare la séance ouverte.

#### 2. ORDRE DU JOUR

##### 2.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Beaconsfield du 22 janvier 2026 à 8 h 15

---

2026-01-010 Il est proposé par le conseiller Jason Rossie, appuyé par la conseillère Marie Léveillé et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Beaconsfield du 22 janvier 2026 à 8 h 15, tel que soumis.

#### 5. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

---

Madame la Mairesse suppléante annonce le début de la période de questions.

Une résidente soulève un problème au sujet d'une facture d'eau anormalement élevée. Elle comprend que le système sera modifié et précise avoir déjà fait part de la situation à son conseiller.

Madame la Mairesse suppléante prend note que la situation a déjà été partagée avec le conseiller.

La période de questions se termine à 8 h 22.

#### 40. RÈGLEMENTATION

##### 40.1 Adoption du Règlement 640-38 intitulé « Règlement modifiant le règlement 640 concernant l'approvisionnement d'eau et l'imposition d'une taxe d'eau »

---

2026-01-011 Le conseiller David Newell mentionne l'objet du règlement, comme suit : l'objectif de la modification de ce règlement est d'établir le taux de la taxe pour la consommation d'eau. Ce montant comprend à la fois le taux de la Ville de Beaconsfield et celui de l'Agglomération;

Il est proposé par le conseiller David Newell, appuyé par le conseiller Tim Quinn et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'adopter le Règlement 640-38 intitulé « Règlement modifiant le règlement 640 concernant l'approvisionnement d'eau et l'imposition d'une taxe d'eau ».

##### 40.2 Adoption du Règlement BEAC-117-7 intitulé « Règlement modifiant le Règlement BEAC-117 relatif au taux du droit de mutation applicable aux transferts dont la base d'imposition excède 615 700 \$ afin de modifier le taux applicable et d'indexer la base d'imposition à 630 100 \$ »

---

**Procès-verbal du Conseil de Beaconsfield**

2026-01-012 Le conseiller Robert Mercuri mentionne l'objet du règlement, comme suit : l'objectif de la modification de ce règlement est d'indexer le montant de la base d'imposition à 630 100 \$ pour les droits de mutation soumis à un taux de 3 %;

Il est proposé par le conseiller Robert Mercuri, appuyé par le conseiller Jason Rossie et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'adopter le Règlement BEAC-117-7 intitulé « Règlement modifiant le Règlement BEAC-117 relatif au taux du droit de mutation applicable aux transferts dont la base d'imposition excède 615 700 \$ afin de modifier le taux applicable et d'indexer la base d'imposition à 630 100 \$ ».

40.3 Adoption du Règlement BEAC-173 intitulé « Règlement sur les taxes de la Ville de Beaconsfield pour l'exercice financier 2026 »

---

2026-01-013 La conseillère Marie Léveillé mentionne l'objet du règlement, comme suit : l'objectif du règlement est clairement énoncé dans le titre. Le règlement inclut les taux variés de la taxe foncière de la Ville de Beaconsfield et ceux de l'agglomération. Les taux pour les collectes des déchets sont également établis;

Il est proposé par la conseillère Marie Léveillé, appuyé par le conseiller Robert Mercuri et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'adopter le Règlement BEAC-173 intitulé « Règlement sur les taxes de la Ville de Beaconsfield pour l'exercice financier 2026 ».

95. LEVÉE DE LA SÉANCE

---

Il est proposé par le conseiller Tim Quinn, appuyé par le conseiller David Newell et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** de lever la séance extraordinaire à 8 h 25.

---

**MAIRESSE SUPPLÉANTE**

---

**GREFFIÈRE ADJOINTE**